



5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50

FAX (41.22) 919 41 60

E-MAIL postbox@mail.ipu.org

ADR. TELEG. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, janvier 2009

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter votre appui à un nouveau projet de l'Union interparlementaire consacré à la démocratie. Il porte sur la représentation des minorités et des peuples autochtones dans les parlements nationaux.

Aux termes de la Déclaration universelle sur la démocratie adoptée par les Membres de l'UIP en 1997, la démocratie est fondée sur le droit de chacun de participer à la gestion des affaires publiques. La démocratie suppose donc l'existence d'un parlement où toutes les composantes de la société sont représentées.

Protéger les droits des minorités et veiller à ce que les minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques et les peuples autochtones soient représentés au Parlement n'est pas chose facile, quel que soit le pays. Et les solutions retenues dépendront toujours du contexte national. Néanmoins, l'expérience montre que les parlements inclusifs contribuent à renforcer la démocratie, à améliorer la qualité du débat politique, à faciliter l'intégration et la participation à la société et à prévenir les conflits.

Dans le cadre de ses activités visant à promouvoir la démocratie et les parlements, l'UIP entend s'efforcer de mieux comprendre la nature de la représentation des minorités et des peuples autochtones au Parlement. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les enseignements tirés de plus de 30 années de promotion de la participation des femmes à la vie politique.

Ce nouveau projet, conduit en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), s'ouvre par un questionnaire qui devrait permettre aux parlements de décrire la situation des minorités et peuples autochtones dans leur pays. Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez accorder une attention particulière à cet exercice et veiller à ce que le questionnaire soit rempli par votre parlement.

Je vous remercie par avance de ce que vous pourrez faire pour assurer le succès de ce nouveau projet phare de l'UIP et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général